

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU DON EN CONFIANCE

Embargo au 19 octobre au matin

Étude réalisée par:

KANTAR SOFRES

Remarquable stabilité de la confiance des Français dans l'action associative *9ème édition du Baromètre 2016 de la confiance¹*

Deux faits particulièrement saillants ressortent de cette 9^e édition du Baromètre de la confiance :

- une stabilité remarquable de la confiance des Français dans les associations et fondations qui font appel aux dons,
- les Français les plébiscitent comme canal privilégié dans la prise en charge des missions d'intérêt général, avec deux nouveaux axes qui viennent conforter la reconnaissance de cette légitimité : l'aide et l'accompagnement des réfugiés et demandeurs d'asile et l'aide aux victimes de conflits dans le monde. Des tendances qui se révèlent encore plus prononcées chez les jeunes.

Pour télécharger les résultats complets de l'étude :
www.donenconfiance.org/barometre-de-la-confiance

Action publique : les associations et fondations toujours en première ligne !

La tendance ne cesse de se renforcer depuis 2011 ; les associations et fondations faisant appel aux dons sont plébiscitées par les Français pour conduire des actions d'intérêt collectif dans de nombreux domaines :

- lutte contre la pauvreté et l'exclusion (+ 12 pts),
- soutien des projets dans les pays en développement (+ 12 pts),
- recherche médicale et lutte contre les maladies (+ 12 pts),
- aide aux personnes malades et handicapées (+ 10 pts par rapport à 2012),
- aide d'urgence aux populations victimes de catastrophes naturelles ou d'épidémies (+ 10 pts),
- protection de l'environnement (+ 16 pts),
- défense des droits de l'homme (+ 11 pts par rapport à 2012).

Cette année, l'accent est mis sur deux nouveaux items : l'aide et l'accompagnement des réfugiés et demandeurs d'asile et l'aide aux victimes de conflits dans le monde, pour la prise en charge desquels les associations et fondations recueillent plus de 50 % de la confiance des Français.

Par ailleurs, quelques mois après la COP21, la confiance dans les associations et fondations pour agir pour la protection de l'environnement fait un bond de 7 points par rapport à 2015 (55 % vs 48 %).

Une confiance stabilisée et qui se renforce chez les jeunes

En 2016, plus de la moitié des Français redisent leur confiance dans les associations et fondations faisant appel aux dons (56 %), alors que d'autres institutions comme les partis politiques souffrent d'une perte de crédit très forte depuis quelques années.

Les moins de 35 ans témoignent d'un niveau de confiance à l'égard des associations et fondations faisant appel aux dons sensiblement comparable à celui de la moyenne des Français ; ils s'y fient encore plus pour la conduite de missions telles que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (71 %), le soutien des projets dans les pays en développement (69 %), l'aide aux personnes malades et handicapées (65 %) et la recherche médicale et la lutte contre les maladies (57 %).

¹ Depuis 2007, le Don en confiance, organisme de contrôle et de promotion de l'appel public à la générosité, publie chaque année avec Kantar Sofres un baromètre visant à mieux comprendre et à mesurer la confiance des Français à l'égard des associations et fondations qui font appel aux dons.

Selon Jean-Pierre Duprieu, président du Don en confiance : « La confiance des Français dans les organisations qui font appel à la générosité n'a cessé de se renforcer au fil des ans. Dans ces périodes d'incertitude, c'est même un solide ancrage auquel nous pouvons nous référer. Le public sait qu'il peut compter sur elles pour accomplir les missions d'intérêt collectif qu'il soutient et plébiscite. Le Don en confiance assure le contrôle, premier levier de la confiance dans les associations et fondations faisant appel aux dons, et participe pleinement à conforter et rassurer les généreux donateurs. »

À propos de Kantar Sofres

Les études Kantar Sofres sont réalisées par Kantar Public. Les équipes de Kantar Public sont constituées d'experts en politique publique, qualité de services publics, changement comportemental et analyse électorale, et rassemblent plus de 500 personnes à travers le monde. Nos clients, parmi lesquels 40 gouvernements, sont présents sur tous les continents.

Kantar est un des plus importants réseaux de veille, d'information et de conseil au monde. Répartis dans 100 pays, son réseau de 30 000 employés couvre l'intégralité du spectre des disciplines des études et du conseil. Kantar est à même de fournir des insights inspirants et construire des stratégies business pour l'ensemble de ses clients. Kantar appartient au groupe WPP. Plus de la moitié des compagnies du Fortune Top 500 font appel à ses services.

Méthodologie de l'étude

Etude réalisée en face à face, du **25 au 29 août 2016**, auprès d'un échantillon national de **1051 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Représentativité assurée *via* la méthode des quotas (sexe, âge, CSP, région et taille d'agglomération).

LE RÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

Le Comité de la Charte du Don en confiance, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel public à la générosité. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ; la rigueur de la gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ; et la transparence financière. Pour voir le contenu détaillé des engagements souscrits par les organisations labellisées ainsi que la liste de celles-ci : www.donenconfiance.org



SERVICE DE PRESSE

CONTACT : Marie-Pierre MEDOUGA-NDJIKESSI

 au Comité : 01 53 36 35 02/03 / portable : 06 22 78 71 38 / à l'agence, MP & C : 01 39 72 80 99
 www.mp-c.eu / agencerp@orange.fr / servicepresse@mp-c.eu
 Twitter : @mapyntonga

Avec le soutien de



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS